

[Cap sur les métiers de l'autonomie : appel à projets pour développer des plateformes des métiers de l'autonomie des personnes âgées et handicapées](#) [1]

La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), en lien avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), lance un appel à projets pour développer des plateformes sur les métiers de l'autonomie des personnes âgées et handicapées. Ces plateformes, portées par des acteurs de l'autonomie et de l'emploi, devront apporter des solutions aux structures de l'aide à domicile et aux établissements médico-sociaux qui peinent à recruter et à fidéliser leurs professionnels. Cet appel à projets concrétise l'une des recommandations phares du rapport de Myriam El Khomri sur l'attractivité des métiers du grand-âge.

Les porteurs de projet (personnes morales) sont invités à **déposer leur dossier entre le 1^{er} février 2021 et le 15 mars 2021 (inclus)**.

Il devra parvenir à la CNSA, d'une part via la plateforme de dépôt en ligne de la CNSA et d'autre part par courrier postal.

[En savoir plus \(CNSA\)](#) [2]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/cap-sur-les-m%C3%A9tiers-de-l%E2%80%99autonomie-appel-%C3%A0-projets-pour-d%C3%A9velopper-des-plateformes-des>

[2] <https://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/actualites-du-ministere/article/cap-sur-les-metiers-de-l-autonomie-un-appel-a-projets-pour-developper-des>